



HB 1645 **CONFIDENTIEL**

Genève, le 10 juillet 2013

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Destinataire principal : Cabinet/MD/SG.

Copie : DG8/1/DG8.3.

Objet : Entretien de M. Ross avec la Haut Commissaire aux droits de l'homme.

Comme suite à notre entretien téléphonique d'hier, au sujet de la rencontre de M. Ross avec Mme Pillay, Haut Commissaire aux droits de l'homme, en marge de la réunion d'évaluation des CBM, j'ai l'honneur de vous informer que notre "Ami" au HCDH m' a confié ce qui suit :

- M. Ross a exprimé ses remerciements à Mme Pillay pour avoir reçu Abdelaziz .

* Il lui a fait part de son choc et sa déception au sujet du retrait de la proposition américaine d'élargir le mandat de la Minurso aux Droits de l'Homme. Qualifiant ce qui s'est passé à New York de "**revers pour la cause des Droits de l'Homme**".

* La question de l'élargissement sera inévitablement réintroduite lors du renouvellement du mandat de la Minurso, l'année prochaine.

* La nouvelle représentant des Etats Unis à l'ONU, Samantha Powel, reviendra à la charge avec l'appui, cette fois-ci, de la puissante Suzan Rice, Conseillère du Président au Conseil National de Sécurité.

* M. Ban Ki-moon est fermement convaincu de cet élargissement et il adoptera une attitude plus proactive la prochaine fois.

* Le HCDH et particulièrement la Haut-commissaire, ne doivent pas rester spectateurs de cette confrontation au sujet de la question de l'élargissement et, in fine, la promotion et la protection des Droits de l'homme au Sahara Occidental.

* La Haut-commissaire aiderait grandement la cause des Droits de l'homme au Sahara par deux gestes :

- effectuer une visite dans le Territoire.

- formuler et soutenir une recommandation pour l'inclusion des Droits de l'Homme dans le mandat de la Minurso.

Pour sa part, la Haut Commissaire lui a répondu:

* Son entretien avec Abdelaziz, puis avec les représentants de ONG des Provinces du Sud lui ont confirmé la complexité de l'affaire du Sahara.

* La visite au Maroc et au Sahara est inscrite à son agenda. Elle en a parlé à la partie Marocaine.

* Le Maroc entretient des rapports constructifs et de coopération avec son Office et respecte scrupuleusement son engagement d'ouvrir aux procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme. "**Je compte l'encourager dans ce sens, car cela relève de mon mandat**".

* L'élargissement du mandat ne relève pas du HCDH mais du SG et du Conseil de sécurité.

Très haute considération



L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILAËLE